

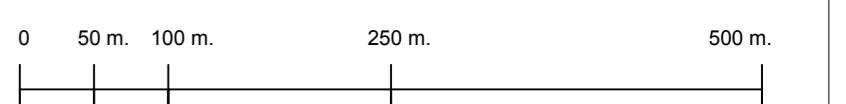
PLAN LOCAL D'URBANISME
DE PISCOP
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

LE DOCUMENT GRAPHIQUE
(LA PIECE 4-1)

Plan Local d'Urbanisme prescrit le 13 octobre 2014,
arrêté le 16 décembre 2015,
approuvé le

17 novembre 2016

Echelle : 1 / 5000



LEGENDE

- Limite de zone
- Limite de secteur
- Zone urbaine
- Zone agricole
- Zone naturelle ou forestière
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Emplacement réservé

DÉSIGNATION DU PROJET	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE
1 "Tour d'échelle" autour de l'église	Commune	310 m ²
2 Aménagement d'un parking au hameau de Béroux	Commune	650 m ²
3 Elargissement du chemin Notre-Dame	Commune	190 m ²
4 Allée piétonnière entre la rue de la Libération et l'école	Commune	165 m ²
Σ		1 115 m²

- Élément remarquable du patrimoine (article L.151-19)
- Bâtiments agricoles susceptibles de changer d'affectation (habitation exclusivement)
- Bâtiments agricoles susceptibles de changer d'affectation (entrepôt et stockage exclusivement)
- Espace boisé classé (article L.113-1)
- Élément remarquable du paysage (article L.151-23)
- Arbre isolé remarquable (article L.151-23)
- Thalweg à préserver
- Mare ou étang à préserver
- Corridor écologique à restaurer
- Limite du territoire communal

